

CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

LES 30 ENGAGEMENTS DU GROUPE POUR UN LUXE DURABLE

• P É R I O D E 2 0 1 9 - 2 0 2 2 •

GOVERNANCE ET CERTIFICATIONS

1. Mettre en œuvre la charte de Développement Durable Groupe et sa déclinaison par établissement.
2. Maintenir et développer les certifications environnementales et de Développement Durable Monte-Carlo Société des Bains de Mer : Green Globe, Ecocert, BREEAM et Imprim'vert.
3. Faire vivre notre démarche de Développement Durable grâce au comité central et aux Green Teams des établissements.
4. Appliquer les exigences du Code de l'Environnement de la Principauté à toutes nos activités.

COMMUNICATION AUPRÈS DE NOS CLIENTS ET PARTIES PRENANTES

5. Mettre à disposition des informations claires, transparentes et actualisées sur notre politique de Développement Durable.
6. Sensibiliser notre clientèle à notre démarche de Développement Durable.
7. Renforcer la communication auprès de nos clients et parties prenantes sur nos offres écoresponsables.

MOBILISATION DE NOS COLLABORATEURS

8. Impliquer tous les collaborateurs Monte-Carlo Société des Bains de Mer dans la démarche de Développement Durable et promouvoir les pratiques écoresponsables.
9. Favoriser les actions caritatives individuelles et l'investissement personnel.
10. Assurer une formation continue sur les différentes thématiques liées au Développement Durable.

ÉNERGIE ET EAU

11. Poursuivre les efforts de réduction de nos consommations d'eau et d'énergie.
12. Renforcer la performance environnementale et énergétique des bâtiments.
13. Développer les énergies renouvelables.
14. Recourir à des équipements innovants.
15. Contrôler tout risque de pollution des sols et des eaux littorales.

ACHATS RESPONSABLES

16. Développer les achats responsables à tous les secteurs d'achats.
17. Favoriser les achats locaux, les filières courtes et les produits bio.
18. Sensibiliser les fournisseurs et prestataires à notre politique de Développement Durable.

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

19. Réduire à la source les déchets de toutes les filières.
20. Déployer et améliorer le tri des déchets et le recyclage dans tous nos établissements.
21. Maîtriser l'utilisation et l'élimination des produits dangereux.
22. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
23. Privilégier la valorisation de nos déchets.

BIODIVERSITÉ

24. Préserver et valoriser le patrimoine végétal du Monte-Carlo Société des Bains de Mer.
25. Continuer à proscrire, dans nos restaurants, toute consommation d'espèces menacées d'extinction.
26. Soutenir les associations locales dans la réinsertion d'espèces protégées.
27. Favoriser la pollinisation en soutenant la production de miel.

MOBILITÉ PROPRE ET GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

28. Réduire notre empreinte carbone en cohérence avec les objectifs de la Principauté.
29. Étudier la compensation efficace des émissions de gaz à effet de serre.
30. Promouvoir la mobilité propre et le recours aux véhicules électriques.

Allianti
JEAN-LUC BLAMONTI

PRÉSIDENT DÉLÈGUE MONTE-CARLO SOCIÉTÉ DES BAINS DE MER

